



COMMUNIQUÉ

St-Gilles, le 23 mars 2020

NO 05

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : État de situation SAPFQ vs COVID-19

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, la situation du COVID-19 vient bousculer le quotidien de toute la population québécoise et notre travail de tous les jours est drastiquement modifié.

Au courant des prochaines semaines, nous devons tout d'abord être très prudent et suivre les consignes de santé, d'hygiène et de sécurité émises par le gouvernement et nous serons peut-être appelé à aller en support pour d'autres corps de métier dans la Fonction publique. Bien que nous soyons considérés comme un service essentiel au sens de la convention collective, le gouvernement ne nous a pas encore inclus dans la liste des services essentiels pour le début de cette « situation de crise ». Selon moi, ce n'est qu'une question de temps pour que nous soyons dans cette liste et c'est à partir de ce moment que nous serons peut-être appelés à effectuer différents mandats hors protection de la faune.

De plus, je vous informe que les bureaux du SAPFQ ne seront plus accessibles jusqu'à nouvel ordre, car nos secrétaires devront être en isolement volontaire pour une période minimale de 14 jours. Nous nous ajusterons à la suite de cette période et nous vous tiendrons informé. Malgré tout, nous allons vous tenir informé des développements le plus souvent possible afin que vous puissiez savoir les modalités et l'évolution de la situation. L'information vous sera transmise via notre site web (si nos secrétaires y ont accès à distance) et/ou par courriel qui seront envoyés à vos délégués (es).

Pour ma part, j'ai quelques conférences téléphoniques à tous les jours, soient avec le Conseil du trésor (SCT), avec la coalition des syndicats de la Fonction publique et avec M. Philippe Laliberté. À titre informatif, M. Laliberté et moi avons convenu de se parler une fois par jour afin de se transmettre l'information nécessaire pour l'avancement des modalités des agents (es) de protection de la faune et pour que le message qui redescend sur le terrain soit le plus uniforme possible.

...2

/2

Au courant des derniers jours, nous avons constaté que les certaines directives descendues directement dans les régions et bureaux locaux étaient différentes de ce qui est mentionné et parfois, il s'agit de « vieilles » informations. J'ai appris que ces « anomalies » sont dues aux délais dans l'envoi de l'information provenant du Conseil du trésor vers les ministères. Parfois, la DGPF obtient l'information +/- 24 heures après que je l'ai obtenu lors de mes conférences téléphoniques. C'est entre autre pour cette raison, que moi et M. Laliberté avons convenu de se parler à tous les jours pour s'assurer que l'information transmise aux gestionnaires et aux agents (es), soit la plus juste et contemporaine possible.

Cela étant dit, je vous invite à vous référer à vos délégués régionaux si vous constatez qu'il y a des situations qui sortent de l'ordinaire dans vos bureaux respectifs. Vous comprendrez que face à une telle situation, les interventions de l'employeur et même, celle de votre syndicat ne seront peut-être pas parfaites, mais nous allons tous se réajuster de jours en jours pour qu'ensemble, nous puissions passer au travers de ce maudit virus.

En terminant, n'hésitez pas à nous transmettre vos questions et nous allons demeurer disponible pour vous.

Passez une bonne journée et soyez toutes et tous prudent si vous devez intervenir avec la population.

Martin Perreault
Président provincial